

Pornic, le 17 février 2021

Une nouvelle capitainerie dans le port de Pornic

L'ancienne capitainerie du port de Gourmalon n'étant plus conforme aux normes d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité, en 2017 le Département a décidé, en lien avec la commune, de lancer une concertation en vue de sa reconstruction, associant les usagers et les associations de riverains.

Transféré au Syndicat mixte Les ports de Loire-Atlantique à sa création au 1^{er} janvier 2020 et aujourd'hui géré par Loire-Atlantique Nautisme, exploitant du port, ce nouvel équipement d'une superficie de 80 m² offre aux usagers tous les services d'une capitainerie (accueil, sanitaires, vestiaire agents et terrasse panoramique), dans un bâtiment particulièrement intégré au paysage urbain et à sa topographie.

Le coût de cette reconstruction s'élève à 215 000 € financé par le Syndicat mixte (179 000 €) et par le Département (36 000 €).



En présence de **Philippe Grosvalet**, président du Syndicat mixte Les ports de Loire-Atlantique, **Laurent Nicolle**, président de la SAS Loire-Atlantique Nautisme, **Jean Michel Brard**, maire de Pornic, président de Pornic agglo Pays de Retz, **Lydia Meignen**, présidente de la SAEML Loire-Atlantique Pêche et Plaisance, **Yann Trichard**, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes Saint-Nazaire.

CONTACT PRESSE

Anais HUBERT • T 02 40 99 11 13 • anais.hubert@loire-atlantique.fr

Syndicat mixte Les Ports de Loire-Atlantique

8, place Pierre Sémard, Tour Météor 2 - 44600 Saint-Nazaire

Tel. : 02 49 70 04 20 – contact@ports.loire-atlantique.fr – www.lesportsdeloireatlantique.fr